



Association Nationale affiliée à
l'Union Nationale pour l'Insertion
Sociale du Déficient Auditif.
(U.N.I.S.D.A)

Le Président

R. BRUNEAU

St Ouen, le 22 Janvier 2018

*Les sourds sont des citoyens à part entière...Ils ont des droits
Faisons-les respecter !!*

Siège social : 23 Av. Gabriel PÉRI – 93400 – ST OUEN

Fax : 01 40 12 57 97

Courriel : mdsf-lsf@wanadoo.fr

Portable du Président : 06 11 32 72 29

Monsieur Olivier SCHRAMECK

**Président du Conseil Supérieur
de l'Audiovisuel**

Tour Mirabeau

39-43, quai André-Citroën

75739 Paris cedex 15

Monsieur le Président,

Au soir du 31 Décembre dernier, est intervenu le Président de la République sur les chaînes de télévision nationale du service public, France 2 et France 3 et également relayées par d'autres chaînes des télévisions nationales privées afin de présenter ses meilleurs vœux aux millions de françaises et de français qui l'ont regardé et écouté.

Comme il est admis depuis quelques années, la chaîne France 3 diffuse en version sous-titrée et en traduction en Langue des Signes Française la totalité des interventions du Chef de l'État.

Une charte de qualité de la Langue des Signes Française dans les programmes télévisés a été signée au CSA le 15 Janvier 2015 par Mme Ségolène NEUVILLE, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, paraphée par le vice-Président du CNC PH, des nombreux Présidents d'associations nationales de Personnes handicapées et concernées ainsi que de 8 Présidents ou représentés des chaînes des télévisions publiques et privées dont FranceTélévisions.

Or, dans cette charte que vous avez vous-même signée au nom du CSA, il est notamment inscrit :

« ...pour les émissions et programmes d'information en français interprétés en LSF, l'incrustation de l'interprète occupe idéalement 1/3 de l'image »

ainsi que *« ... le placement des informations textuelles et graphiques de sorte que rien ne recouvre le professionnel signant. »*

Malheureusement, ces préconisations précises de cette charte ont été ignorées et il en est résulté que le visage et les gestes en LSF de l'interprète traduisant ses paroles ont été cachés par le sous-titrage privant ainsi des centaines de milliers de personnes sourdes signantes d'une grande partie de son intervention.

Alors que par ailleurs France 2 fait l'effort sur le seul journal du matin à respecter les recommandations de cette charte, que LCI ainsi que France info TV et tout dernièrement BFMTV commencent à suivre ces recommandations en y apportant des présentations et améliorations techniques allant dans le bon sens, France 3 semble toujours et totalement les ignorer.

Au nom de mon Association nationale, et suite aux nombreuses remarques qui m'ont été transmises par nos adhérents, associations affiliées et amis sourds signants, j'ai décidé dans ce point, d'interpeler Monsieur E. MACRON, Président de la République sur les conséquences très dommageables à la bonne compréhension des paroles de vœux qu'il a prononcées en cette occasion.

Vous pourrez lire, en pièces jointes, le courrier et photos que je viens de lui adresser ce jour.

Il est également de mon devoir de vous demander de bien vouloir exercer les pouvoirs de votre haute autorité afin que les textes de cette charte soient le plus scrupuleusement respectés.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus sincères, respectueuses et les meilleures.

R. BRUNEAU

